

## Phreaking et axes de défense des entreprises

Virginie Bensoussan-Brulé

21/03/2016

Actualités, Pénal numérique, Télécom



Le phreaking, piratage PABX ou IPBX, répandu dans les entreprises, peut avoir des conséquences financières dramatiques se chiffrant en dizaines voire centaines de milliers d'euros. Le détournement de communications vers des numéros internationaux ou surtaxés, mode de fraude « classique », engendre une surconsommation téléphonique qui est ensuite répercutée par l'opérateur au client.

Compte tenu de la pluralité des responsables potentiels – le constructeur, l'installateur, l'opérateur et le client – cherchant à se rejeter la faute – des précautions élémentaires contre le phreaking sont à observer par l'installateur. Il faut retenir que l'installateur est tenu à une obligation d'information et de conseil qui s'applique tout au long de l'exécution du contrat. Cette obligation impose notamment mais non exclusivement de prévenir de la nécessité de changer régulièrement de mot de passe.

Le respect de l'obligation d'information et de conseil est un premier axe de défense pour écarter la responsabilité de l'installateur. Toutefois la satisfaction à cette obligation n'est pas suffisante et n'a pas pour effet de le décharger de toute responsabilité liée à la sécurisation du matériel qui doit être conforme à l'état de l'art. Un soin tout particulier doit enfin être apporté à la rédaction des clauses contractuelles aménageant les responsabilités – tant vis-à-vis de l'opérateur que du client final – qui seront des armes efficaces dans un éventuel contentieux.

Virginie Bensoussan-Brulé  
 Lexing Droit pénal numérique

Phreaking et axes de défense – Article paru dans « [Trait d'union](#) » (newsletter de la Fédération [Eben](#) ), février 2016.


 fraude informatique

 tél

## Laisser un commentaire

Vous devez être [connecté\(e\)](#) pour rédiger un commentaire.

Ils nous font confiance



## Droit et technologie

[Acoustique](#)[Activités spatiales](#)[Aéronautique](#)[Algorithme prédictif](#)[Application mobile](#)[Authentification d'oeuvre d'art](#)[Autoroute intelligente](#)[Avatar](#)[Banque et bourse électroniques](#)[Base de données](#)[Big Data](#)[Blockchain](#)[Brevet](#)[Biométrie](#)[Centre de données](#)[Cerveau artificiel](#)[Cloud computing](#)[Concurrence](#)[Contract Management](#)[Cybersécurité Cyberdéfense](#)[Dématérialisation](#)[Dessins et Modèles](#)[Domotique](#)[Données publiques](#)[Droit de l'informatique](#)[Drone](#)

Énergie éolienne

---

Energie et environnement

---

E-réputation

---

Evaluation de préjudices

---

Faillles de sécurité

---

Fiscalité et société

---

Génie urbain numérique

---

Génie Génétique

---

Grand Système Informatique

---

Impression 3D

---

Informatique et libertés

---

Informatique embarquée

---

Intelligence artificielle

---

Intelligence économique

---

Interfaces homme machine

---

Internet et droit

---

Internet des objets

---

Jeu vidéo

---

Marchés publics

---

Marques et noms de domaine

---

Média

---

Mode et luxe

---

Navigation intelligente

---

Objets communicants

---

Optique

---

Paiement mobile

---

Pénal numérique

---

Plateforme technologique de  
paiement

---

Politique P3P

---

Propriété intellectuelle

---

Protection des données  
personnelles

---

Publicité – Marketing électronique

---

Quantified Self

---

Réalité virtuelle

---

RFID

---

Risques technologiques,  
industriels, sanitaires et droit

---

Robot et droit

---

Santé

---

Sécurité des systèmes

[d'information](#)

[Serious Game](#)

[Start-up](#)

[Technologie des déchets](#)

[Technologies policières](#)

[Télécom et droit](#)

[Télé médecine](#)

[Textile intelligent](#)

[Train intelligent](#)

[Travail numérique](#)

[Ville intelligente](#)

[Voiture intelligente](#)

## Communiqué



## Informations légales

[Liste des liens](#)

[Notice légale](#)

[Politique cookies](#)

[Téléright](#)

## Nous contacter

58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr

75017 Paris

paris@lexing.eu

Tél : +33(0)1 82 73 05 05

Fax : +33(0)1 82 73 05 06

Por : +33 (0)6 19 13 44 46

Por : +33 (0)6 74 48 13 25

## Serment de l'avocat

"Je jure, comme Avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité"

### Communiqué



### Informations légales

[Liste des liens](#)

[Notice légale](#)

[Politique cookies](#)

[Politique de protection des données](#)

[Téléright](#)

### Nous contacter

Lexing Alain Bensoussan Avocats

58, boulevard Gouvion-Saint-Cyr

75017 Paris

Tél. : +33 (0)1 82 73 05 05

Fax. : +33 (0)1 82 73 05 06

Por : +33 (0)6 19 13 44 46

Por : +33 (0)6 74 48 13 25

### Serment de l'avocat

"Je jure, comme Avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité"